

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU Mardi 16 juin 2020

École primaire Les Roseaux
Rue de la Mairie, 89100 ROSOY
03.86.97.95.01
ce.0890865G@ac-dijon.fr

Participants

- Mme Leleu, enseignante
- Mme Nunes, enseignante
- Mme Veglio, enseignante
- Mme Sira, enseignante
- Mme Bertin, enseignante et directrice
- Mme Buquen, enseignante
- Mr Boumeddane, délégué des parents
- Mme Clause, délégué des parents
- Mme Février, délégué des parents
- Mme Rougeron, délégué des parents
- Mme Carrier, délégué des parents
- Mme Nelis, délégué des parents
- Mr Saulnier, responsable du pôle enfance

Absents excusés

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme Tessier
- Mme Chappuit, maire de Rosoy

Les règles de la visioconférence demeurent échanger. Mme Bertin remercie les membres présents.

La séance débute à 17h30.

1. Approbation du rapport du dernier conseil d'école

Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan de la dernière période

Aucun commentaire.

3. Rentrée 2020

EFFECTIF TOTAL de **92 élèves**

(départs de 2 élèves en MS actuellement)

PRÉVISION DES EFFECTIFS 2020 DE MATERNELLE				
35 ÉLÈVES				
TPS	PS	MS		GS
2 SI ACCUEILLIS	10	12		13->11
		5	7	
CLASSE DE TPS/PS/MS			CLASSE DE MS/GS	
17			18	

(régularisation d'1 élève actuellement en CE1, arrivée d'une CE1 et départ d'1 élève de CM1)

PRÉVISION DES EFFECTIFS 2020 D'ELEMENTAIRE					
57 ÉLÈVES					
CP	CE1		CE2	CM1	CM2
14	12		12	11	9
	4	8			
CLASSE DE CP/ CE1		CLASSE DE CE1/CE2		CLASSE DE CM1/CM2	
18		19		20	

RÉPARTITION ENVISAGÉE POUR LA RENTRÉE 2020

Au vue des effectifs, les enseignantes envisagent la répartition ci-dessus.

Deux élèves de Toute Petite Section souhaite intégrer l'école dès la rentrée 2020. Mme Leleu évoque le caractère indispensable de la présence du personnel ATSEM à l'accueil des TPS. Un projet d'accueil

personnalisé est à construire avec la famille en début d'année scolaire. Les élèves de TPS ne seront accueillis qu'à la rentrée de janvier et uniquement sur la matinée, sachant qu'un des élèves serait trop jeune. Mme Bertin se renseignera auprès de la circonscription.

La maternelle ayant intégrée la scolarité obligatoire, les élèves de grande section poursuivent naturellement leur scolarité en cours préparatoire au sein de l'élémentaire, sans avoir besoin de se réinscrire.

Les dérogations déjà en cours seraient logiquement reconduites. Mme Chappuit confirmera ou non ces dérogations.

4. Collège

Le collège des Champs Plaisants, par l'intermédiaire de Mr Auclair, propose une visite virtuelle aux CM2.

<https://view.genial.ly/5ee240e3f260380d8364fa03/presentation-decouverte-du-college-champs-plaisants>

Les photos sont également disponibles dans un dossier compressé. Mr Auclair est également disponible pour une visioconférence ou tout autre besoin.

Les **inscriptions** auront bien lieu : - Samedi 20 juin de 09h-12h (nouveau créneau pour les parents actifs) ;
- Lundi 22 juin de 15h00 à 19h00 ;
- Mardi 23 juin 2020 de 15h00 à 19h00.

5. Liste des fournitures

A l'école maternelle, les fournitures demandées aux parents sont les suivantes :

- une paire de chaussons
- un gobelet au nom de l'enfant
- une boîte de mouchoirs
- une boîte de lingettes
- une blouse marquée au nom de l'enfant qui sera à laver par les familles à chaque fin de période.

Si la mutualisation du matériel demeure interdite, une paire de ciseaux et des crayons de couleurs pourront être demandés en plus.

Les trois classes de l'école élémentaire ont également harmonisé les listes des fournitures dans le respect des priorités ministérielles.

Achat groupé NLU			EN ELEMENTAIRE
	/		Un agenda
	/		Une trousse avec :
874025	Graduée unilatéralement	0,18 €	Une règle de 20 centimètres
686689	Bouchon à vis, corps métal, 2 trous	0,89 €	Un taille-crayons à réservoir plastique
20016S	Boîte de 50 stylos bleus	14,71 €	Paper mate Inkjoy pointe moyenne
	Bleu	0,29 € x3	
20019S	Vert	0,29 € x2	(idéalement stylos à bille triangulaires)
20018S	Rouge	0,29 € x1	non effaçables, pas de 4 couleurs
280922	Crayons triangulaires BIC	0,37 €	(lot de 12 2,21€) x3 crayons de papier
290007	Boîte(36) gommes MAPED	3,71 €	(0,11€) Une gomme
703583	MAPED anneaux souples	2,66 €	(Droitier) Une paire de ciseaux
255826	Surlign. Crayon MAPED jaune	0,43 €	Un surligneur
30709C	UHU Stic Grand modèle 21g	2,07 €	(24,80€ Lot de 12) Un bâton de colle
	/		Une seconde trousse avec feutres et crayons de couleur

122127	Chemise 3 rabats carte lustrée	0,60 €	Pochette à élastiques ou Trieur (couleur au choix)
141044	Chemise 3 rabats polypro OU	0,86 €	
165013	Trieur 7 compartiments carton	3,91 €	
165321	Trieur 6 compartiments polypro	4,80 €	
605063	Ardoise 20x28 (quadrillé/uni)	1,32 €	Une ardoise blanche avec un feutre et un effaceur (23,70 € Lot de 48 feutres) x3 (Ensemble ardoise 19x26 2,41€)
259110	Feutre Bic Velleda bleu	0,53€	
606810	7 cm en bois	0,97 €	
150028	25 pochettes, aspect grainé, 50µ	1,54 €	Des pochettes transparentes perforées A5 Uniquement pour la classe de CM
10913C	Vert, carton, 2 anneaux(par 12)	1,58 €	Un classeur A5 (petit format) avec dos de 4 cm Uniquement pour la classe de CM
106005	17x22, en carte	0,43 €	Six intercalaires en carton Uniquement pour la classe de CM
150518	25 pochettes, aspect grainé, 60µ	2,41 €	Des pochettes transparentes double ouverture A4 Uniquement pour la classe de CE1/CE2
103222	29x32, carton, 2 anneaux (par 10)	3,38 €	Un classeur A4 (grand format) avec dos de 8 cm Uniquement pour la classe de CE1/CE2
106104	A4 , en carte	0,52 €	Six intercalaires en carton Uniquement pour la classe de CE1/CE2
	/		Un paquet de mouchoirs
	/		Des chaussons pour l'EPS (revêtement du gymnase)
	/		Une blouse ou un t-shirt pour la peinture
	/		Une gourde

Madame Bertin souhaiterait proposer un achat groupé aux familles des élèves d'élémentaire (Exemple : un classeur A5 vaut 1,58€, acheté en lot de 12 chez NLU), afin de limiter les coûts pour les familles.

La commande minimum complète s'élève à 19,87€ (dont trois stylos bleus et verts).

L'ensemble des listes de fournitures est approuvé par le conseil d'école.

Mme Février et Mme Clause se proposent pour aider à la gestion des commandes et aussi pour créer une infographie, afin d'ajouter un visuel des fournitures proposées. Dans l'idéal, un achat à la carte sera proposé. Cela occasionnera une gestion supplémentaire.

6. Pré-rentrée et préparation

La rentrée scolaire des élèves aura lieu **le mardi 1er septembre 2020**.

Les enseignantes occuperont donc les locaux le vendredi 28 août et le lundi 31 août 2020 à minima. Selon, Mr Saulnier, il est envisageable que les enseignantes accèdent aux locaux scolaires, afin de réceptionner les commandes, de procéder à la mise en place et la préparation de l'année scolaire.

L'échange de niveaux d'enseignements occasionne l'inversion du mobilier. Mesdames Buquen et Bertin en formulent la demande auprès des représentants de la mairie. La hauteur des tables devra être ajustée une fois les places attribuées aux élèves, après quelques jours de classe. Les représentants informent le conseil d'école que la classe de l'étage avait été allouée aux élèves de CM1/CM2, en raison des escaliers et des sanitaires au rez-de-chaussée par un accord entre Mme Corteuisse et Mme Chappuit.

Les enseignantes souhaitent conserver leurs salles de classe respectives. Les escaliers sont sécurisés (les élèves y sont confrontés dans leur sphère personnelle) et le passage aux toilettes ritualisé.

7. Élection des représentants de parents d'élèves

Une passation par les délégués actuels est envisagée lors d'une réunion d'information sur le rôle des délégués et des échéances sur l'année scolaire pour établir la liste des candidatures. Les élections ayant habituellement lieu d'ici la première quinzaine après la rentrée, une date sera rapidement fixée.

Mme Carrier ajoute que ce sera l'occasion de créer un lien et d'être identifiée par les autres parents d'élèves. Mme Février approuve et confirme avoir découvert ses fonctions de délégués et souhaite informer les futurs candidats.

Une adresse mail sera créée dans le but de gérer les demandes, les questions diverses lors de conseil d'école, mais aussi l'achat groupé des fournitures.

8. La Coopérative Scolaire

Un bilan de la coopérative est fait par Mme Buquen. Elle sollicitera ensuite un parent d'élève afin de valider le CRF. Chaque enseignante mentionne les différents achats effectués avec la régie d'avance de 150€. La recette des photographies scolaires est de 898,15€. Le marché de Noël a rapporté 510,16€ net. C'est mieux que l'année passée avec le système de prix libres. Le montant de la coopérative scolaire s'élève à 2509,46 €, sans les dernières opérations et ajustements.

9. LSUN

Les compétences visées lors de ce troisième trimestre paraîtront de LSUN et serviront de points d'appui à la première période de l'année scolaire 2020/2021. Toutes les compétences ne seront pas forcément acquises et seront renseignées en cours d'acquisition. Le Ministère de l'Éducation Nationale préconise un aménagement des apprentissages jusqu'aux vacances d'Automne.

10. Projet d'école

Le projet d'école a naturellement été mis en suspend. Il sera repris l'année scolaire prochaine, avec le souci de s'adapter au panel d'élèves présents sur l'établissement et leurs besoins.

Les intervenants extérieurs n'ont pas été autorisés à pénétrer l'enceinte de l'école, comme aucun adulte extérieur au service d'accueil.

Le projet du planning du cycle natation est parvenu ce jour et prévoit 10 séances pour les élèves de CM le lundi de 9h45 à 10h30 (du 14 décembre 2020 au 19 mars 2021) et 11 séances pour les élèves de CP et de CE1 le mardi de 9h00 à 9h45 (du 22 mars au 18 juin 2021).

11. Questions diverses

Aucune question n'a été remise aux délégués.

Madame Bertin remercie les participants et lève la séance à 19h07.